

Atelier « Les Ouistitis »

Règlement



ACCUEIL PRÉSCOLAIRE
ET PARASCOLAIRE

DEPUIS 2003

Secteur parascolaire

2016-2017

Atelier « Les Ouistitis » - accueil préscolaire et parascolaire - Ch. des Champs 4 - 1095 Lutry -
021/791 27 57

ouistitis@lesouistitis.ch - www.lesouistitis.ch

Chers parents, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Atelier « Les Ouistitis » secteur parascolaire.

Ce document vous informe de la structure d'accueil et de son fonctionnement.

GENERALITES :

L'Atelier « Les Ouistitis » est une institution privée qui ne reçoit aucune subvention.

Objectifs de l'Unité d'accueil pour écoliers :

Collaborer avec les parents, créer un espace d'écoute et d'échange, être partenaire afin de favoriser le bien être de l'enfant.

Offrir aux enfants un lieu sécurisant où ils peuvent retrouver leurs copains, être accueillis par des éducatrices disponibles, à l'écoute de leurs besoins et respectant le rythme de chacun.

Permettre aux enfants de jouer, de découvrir, d'explorer, de communiquer et de se détendre...

Conditions d'admission :

L'unité d'accueil pour écoliers prend en charge les enfants en âge d'entrer au cycle initial jusqu'à la fin du cycle primaire, dont les parents sont domiciliés sur la commune de Lutry ou dans une autre commune, pour autant que l'enfant soit scolarisé dans les écoles de Lutry.

Jours et heures d'ouverture :

L'unité d'accueil est ouverte du lundi au vendredi **de 7h00 à 18h30**. Le mercredi est fermé mais pourra toute fois être ouvert si le nombre d'inscrit dépasse 6 enfants par tranche horaire (matin – midi – après-midi)

Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires sauf entre Noël et Nouvel an, 1 semaine au mois d'août ainsi que les jours fériés.

L'accueil « les Ouistitis » prend en charge les écoliers en dehors des heures scolaires :

Matin:	7h00 - 8h40
Repas :	12h05 - 13h55
Goûter :	15h30 - 18h30
Demi-journée :	12h05 - 18h30 ou 14h00 - 18h30

Vacances scolaire : à la carte (tarif garderie)

Atelier « Les Ouistitis » - accueil préscolaire et parascolaire - Ch. des Champs 4 - 1095 Lutry -
021/791 27 57

ouistitis@lesouistitis.ch - www.lesouistitis.ch

Tout retard excessif engendrera des pénalités.
10 minutes de retard= Sfr 10.-
Puis Sfr 5.- les 5 minutes supplémentaires.

Vacances:

L'Atelier « Les Ouistitis est ouvert durant toutes les vacances scolaires pour autant qu'il y ait plus de 4 enfants inscrits. Vous recevrez avant les vacances une feuille d'inscription pour la période concernée. L'institution se réserve le droit de fermer la structure si il y a moins de 4 d'enfants ainsi que d'en modifier les horaires.

Juillet et août vous avez la possibilité de placer votre enfant à la carte pour notre programme d'été.

Organisation d'une journée :

07h00 - 08h40 : accueil, déjeuner, jeux libres, départ écoliers
12h15 - 13h45 : Arrivée des écoliers, repas, brossage des dents, jeux libres ou balade, départ à l'école
13h45 - 15h45 : accueil, activités, sorties, jeux, arrivée des écoliers,
15h45 - 16h15 : goûter
16h15 - 17h00 : Leçons, jeux libres, activités
17h00 - 18h00 : Activités, bricolages, jeux, rangements
18h00 - 18h30 :

Inscription :

Lors de l'inscription d'un nouvel enfant, un entretien est organisé afin de visiter et présenter l'institution et faire connaissance avec la famille.

L'institution prend les enfants dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

L'inscription n'est définitive que lorsque le contrat est signé par les 2 parties. Sa durée est d'une année (fin août à début juillet environ, selon l'organisation de l'école) et, est renouvelable chaque année en fonction du formulaire de réinscription.

Tout changement de situation familiale, de déménagement, etc, doit être annoncé à l'institution par écrit.

**Toute modification de fréquentation de l'enfant doit être annoncée
1 mois à l'avance pour la fin d'un mois et par écrit.**

Repas :

Le repas se déroule à 12h15.

L'Atelier veille à offrir une alimentation équilibrée. Nous respectons le goût des enfants et si ils n'aiment pas, nous ne les forçons pas à manger. Par contre il est important que l'enfant goûte de tout avant de dire « je n'aime pas ».

Une cuisinière est en charge de préparer les repas directement à l'Atelier « les Ouistitis » et veille à utiliser des produits frais.

En cas d'allergie alimentaire, d'alimentation végétarienne ou biologique, nous demandons aux parents d'amener le repas ou le goûter de l'enfant. Nous demandons obligatoirement lors de l'inscription une attestation médicale confirmant l'allergie ou l'intolérance de votre enfant.

Sieste :

L'enfant, pour pouvoir participer activement à la vie quotidienne et en retirer tous les bénéfices d'un apprentissage fructueux, doit pouvoir se reposer.

Nous proposons aux petits écoliers du CYN de pouvoir se reposer avant de reprendre les activités aux Ouistitis ou avant de repartir à l'école, selon la demande des parents et le besoin des enfants.

Trajets :

Deux EPE accompagnent les enfants à l'école du Grand-Pont et vont les rechercher selon l'horaire.

Pour les enfants qui viennent d'un autre collège de Lutry, 2 arrêts de bus scolaire se trouvent à proximité des « Ouistitis » où une EPE les prendra en charge.

Les enfants venant de Savuit s'arrêtent au Champs ou à la Ciblerie et les enfants venant de Corsy s'arrêtent aux Champs juste en dessous de l'UAPE.

Devoirs :

L'accueil organise entre 15h45 et 16h30 un moment consacré aux devoirs des enfants si les parents le souhaitent. Les enfants sont encouragés à mener leurs devoirs de manière autonome. L'EPE est là pour les aider à comprendre les consignes et à s'organiser.

L'institution n'est pas responsable du contrôle ou de la bonne exécution de ceux-ci.

Le contrôle des leçons, de l'agenda ainsi que les relations avec l'institutrice de l'enfant, restent du ressort des parents. (Ci-joint le règlement)

Transport :

Nous vous rendons attentifs au fait que durant les vacances scolaires, certaines sorties vont être organisées. Elles peuvent se faire à pied, en bus, en train, mais aussi en voiture.

Atelier « Les Ouistitis » - accueil préscolaire et parascolaire - Ch. des Champs 4 - 1095 Lutry -
021/791 27 57

ouistitis@lesouistitis.ch - www.lesouistitis.ch

ASPECTS PRATIQUES :

Affaires personnelles :

Chaque enfant possède un casier avec sa photo pour ranger ses affaires.

Nous vous demandons d'amener **une paire de pantoufles marquées de son prénom.**

L'unité d'accueil décline toute responsabilité en cas de vol, de perte de bijoux ou d'autres objets et de dégâts.

Nous vous recommandons d'avoir une assurance RC.

Sorties en bus, train ou bateau :

Pour information, dans le cadre de notre programme de balade quotidienne nous pouvons à tout moment prendre les transports publics à savoir bus, train ou bateau.

Photos et Vidéos :

Dans le cadre des activités organisées à l'Atelier « Les Ouistitis », l'équipe éducative peut utiliser du matériel photo ou vidéo. Si les parents ne sont pas en accord avec cet outil de travail, une demande écrite doit être envoyée à la direction. Sans cette démarche, les parents acceptent cette pratique.

Aucune photo d'enfant n'est prise en vue d'une publication ou autre sans l'accord des parents et sans passer devant la direction.

Le site des Ouistitis a une partie réservée aux parents de l'institution où ils peuvent, en toute sécurité, visionner les activités organisées aux Ouistitis. Le mot de passe vous sera transmis lors de l'inscription.

Parking :

Dans le garage du bâtiment des Champs, il y a des places visiteurs que les parents peuvent utiliser aisément. Des zones blanches payantes se trouvent en face du bâtiment. Les places de parc réservées aux pompiers (en dessous de la garderie) ne peuvent être utilisées.

DEPUIS 2003

SANTE :

Si l'enfant est malade, avec de la fièvre (dès 38°), il est demandé de le garder à la maison.

Dans les communautés d'enfants, les maladies contagieuses ne peuvent être évitées malgré les précautions prises. Nous vous invitons à nous avertir de toute maladie contagieuse contractée par votre enfant (y compris les poux), afin d'éviter les risques d'épidémie et de pouvoir en informer tous les parents.

En cas d'absence de l'enfant, les parents aviseront la garderie avant 8h30.

Les parents doivent être atteignables à tout moment par l'institution au cas où l'enfant tombe malade afin qu'ils puissent venir chercher l'enfant le plus rapidement possible.

Dans des cas bénins, sans conséquence sur le bien-être de l'enfant, une simple information leur sera donnée en cours de journée.

Atelier « Les Ouistitis » - accueil préscolaire et parascolaire - Ch. des Champs 4 - 1095 Lutry -
021/791 27 57

ouistitis@lesouistitis.ch - www.lesouistitis.ch

En cas d'urgence, l'institution appelle les parents pour la suite à donner ou, sans réponse de leur part, les parents délèguent à l'institution la responsabilité d'amener l'enfant aux urgences ou de faire appel au 144.

Les frais engendrés sont à la charge des parents.

En cas de nécessité de prise de médicaments pendant la journée, les parents fournissent une notice précisant la posologie. Une copie de l'ordonnance médicale peut être demandée.

CONDITIONS FINANCIERES :

Une finance d'inscription de 30.- pour ouverture du dossier vous sera facturée lors de la première facture.

Le tarif est un forfait mensuel qui comprend la prise en charge de l'enfant et les repas

Le forfait est calculé sur 38 semaines ouvrables de l'année scolaire puis divisé sur 12 tranches (Août à Juillet).

Le coût du forfait mensuel est calculé lors de la demande d'inscription.

Tarifs de Base pour la prise en charge :

7h00 – 8h40 :	23.-
12h05 – 13h55 :	29.-
15h30 – 18h30 :	39.-
1^{ère} et 2^{ème} primaire HARMOS :	
12h05 – 18h30 :	87.-
14h00 – 18h30 :	57.-

Si votre enfant est présent pendant les vacances scolaires, un décompte sera fait à part et devra être acquitté avec la facture du mois suivant ou à la fin des vacances. Le tarif effectué durant les vacances et le même que celui du secteur préscolaire.

Le forfait mensuel se paye d'avance.

Les factures doivent être payée le 25 du mois précédent la période de garde. Les factures sont envoyées 30 jours avant la date de paiement.

Ex : pour le premier mois (août), la facture qui vous est remise le 25 juin, est à payer au plus tard le 25 juillet.

Tout retard de paiement sera majoré d'un intérêt de 5% (selon CO104) ainsi que d'éventuels frais administratifs

Atelier « Les Ouistitis » - accueil préscolaire et parascolaire - Ch. des Champs 4 - 1095 Lutry -
021/791 27 57

ouistitis@lesouistitis.ch - www.lesouistitis.ch

Pour les fratries qui fréquentent l'atelier « Les Ouistitis », le 20% sera déduit sur le forfait le moins élevé.

Résiliation :

La résiliation du contrat doit être annoncée par écrit 1 mois à l'avance et pour la fin d'un mois.

En cas de résiliation de la place en cours d'année, un décompte sera fait par rapport aux nombres de mois fréquentés par votre enfant.

La direction se réserve le droit de résilier un contrat en cas de non-paiement de la pension, de non respect du règlement ou de tout autre motif jugé valable par la direction.

Absences :

En cas d'absence, les parents sont priés d'avertir l'accueil pour une simple question d'organisation.

Aucune déduction n'est faite en cas d'absence quels qu'en soient les motifs. Néanmoins, l'enfant bénéficiera d'un « bon » pour compenser cette journée dans un délai d'un mois qui suit la période d'absence.

- Le délai de remplacement est d'un mois, vacances ou jours fériés compris. Par exemple si votre enfant manque le 8 décembre 2013, il pourra remplacer jusqu'au 8 janvier 2014.
- Si votre enfant manque un moment de la journée, il ne pourra remplacer que ce même moment. Par exemple, un midi pour un midi, un après-midi pour un après-midi, etc...
- Prière de nous annoncer au téléphone ou par mail si c'est un remplacement. C'est plus pratique pour notre organisation administrative. Sinon toute fréquentation supplémentaire sera facturée.

Ce présent règlement entre en vigueur le 1^{er} août 2016 et remplace le règlement précédent.

Sophie Bally
Directrice

Pour accord :

Lutry, le

Signature
des parents :

Atelier « Les Ouistitis » - accueil préscolaire et parascolaire - Ch. des Champs 4 - 1095 Lutry -
021/791 27 57

ouistitis@lesouistitis.ch - www.lesouistitis.ch